

Edition du "REVEIL DU NORD" 126 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9^e)

L'Égalité

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX ROUBAIX 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

La plus forte vente de la région

La boîte aux idées

UNE grande usine de la région parisienne a fait une expérience intéressante. Dans chacun de ses ateliers, elle a installé une boîte aux lettres au-dessus de laquelle, bien en évidence, est placardé l'avis suivant :

Pour garder notre place sur le marché et conserver notre réputation, qui est aussi la vôtre, il faut que nous fassions toujours de mieux en mieux et à meilleur marché. Pour atteindre ce but, nous faisons appel à la collaboration entière de notre personnel, de nos ouvriers et de nos employés.

Vous avez tous des idées. Faites-nous les connaître ; nous mettrons les meilleures en pratique et nous vous récompenserons.

L'auteur d'une bonne idée recevra une prime de 10 à 200 francs. Dans chaque usine l'auteur de la meilleure idée recevra une prime de 200 à 500 francs. L'auteur de la meilleure idée de l'année recevra une prime de 500 à 2.000 francs.

La boîte aux lettres, qu'on a tout de suite baptisée la « Boîte aux idées », est levée chaque semaine et, depuis deux ans qu'elle est en service, elle a donné d'excellents résultats. La première année, une centaine d'idées ont été reçues et récompensées ; un tiers a été jugé digne d'intérêt.

Les chefs de cette usine ont été très étonnés de trouver, dans les idées du personnel, non seulement de précieuses indications sur des perfectionnements d'outillage ou des tours de main, mais aussi des avis fort intéressants sur la comptabilité industrielle et même sur la vente et l'organisation de la publicité.

L'exemple devrait être suivi et il est certain que le travailleur qui voit quelquefois de plus près le boulot que son patron, peut suggérer à ce dernier des idées qui, mises au point par des techniciens, sont de nature à modifier dans un sens favorable les conditions du travail ou son rendement.

Il y a là, en tout cas, un élément intéressant de cette collaboration sans laquelle la rationalisation industrielle ne saurait être fructueuse.

Un ami avec lequel je m'entretenais des résultats que l'on pourrait attendre de Boîtes aux idées installées dans toutes les entreprises, m'a fait observer qu'il ne voyait pas du tout pourquoi on limiterait cette généralisation aux seules usines ou établissements industriels.

« Est-ce que la France, me dit-il, ne peut être assimilée à une vaste entreprise dont le Conseil d'administration est le Gouvernement et les Chambres ? Est-ce que les Départements et les Communes ne sont pas les succursales multiples de la firme République dont la marque déposée est un bonnet phrygien entouré des mots :

Liberté Égalité Fraternité. ? Est-ce que les administrateurs de cette raison sociale ne feraient pas leur profit des idées que les simples citoyens, ceux-là qui font le travail, créent la richesse, du Pays, déposeraient dans des boîtes placées dans chaque ministère, dans chaque préfecture, dans chaque mairie ? »

Ce disant, mon ami griffonnait un papier qu'il plia en quatre et me mit dans la main. « Tenez, me dit-il, en voilà toujours une que vous pourrez charger votre député de déposer dans la boîte du Ministre de la Justice. »

Or, j'ai eu la curiosité de déplier le papier et j'y ai lu ce qui suit : « Promulgation de la loi du talion contre les parents dénaturés. »

Je ne sais pas si cette idée là est digne de la prime de 500 à 2.000 francs comme étant la meilleure de l'année, mais ce que je sais, c'est qu'il est bien regrettable qu'elle ne soit pas encore venue au législateur.

Il est en effet certain que c'est vraiment faire payer trop bon marché l'attentat qu'ils ont commis, que de gratifier de quelques mois de prison, — bien souvent avec sursis, — les parents dénaturés qui ont tué leurs malheureux gosses dont les tourments ont été les temps derniers le douloureux martyre.

Que la passion poussée à son paroxysme, que la lutte pour l'existence conduisent quelquefois l'homme à tuer son prochain, on peut s'en expliquer et sinon l'excuser, du moins être pitoyable au criminel.

Mais que, froidement, résolument, durant des jours et des semaines, on torture un être sans défense, une telle monstruosité révolte la conscience ou, à son défaut, l'instinct universel que la nature a donné jusqu'aux animaux les plus sauvages. Et il semble que la justice ordinaire ne suffise pas à la réprimer.

Un juge anglais condamnant naguère un charrier qui n'avait pas pris soin de ses chevaux, à séjourner deux heures sous une pluie battante à l'endroit même où il avait abandonné son attelage.

Quelqu'un trouverait-il excessif de mettre au régime qu'ils ont infligé à leurs petits, les parents dénaturés ? Et ce châtiement qui donnerait à réfléchir à leurs imitateurs, — car ils sont aussi lâches que méchants — ne conviendrait-il pas mieux qu'un repos de quelques semaines dans une prison munie du confort moderne ?

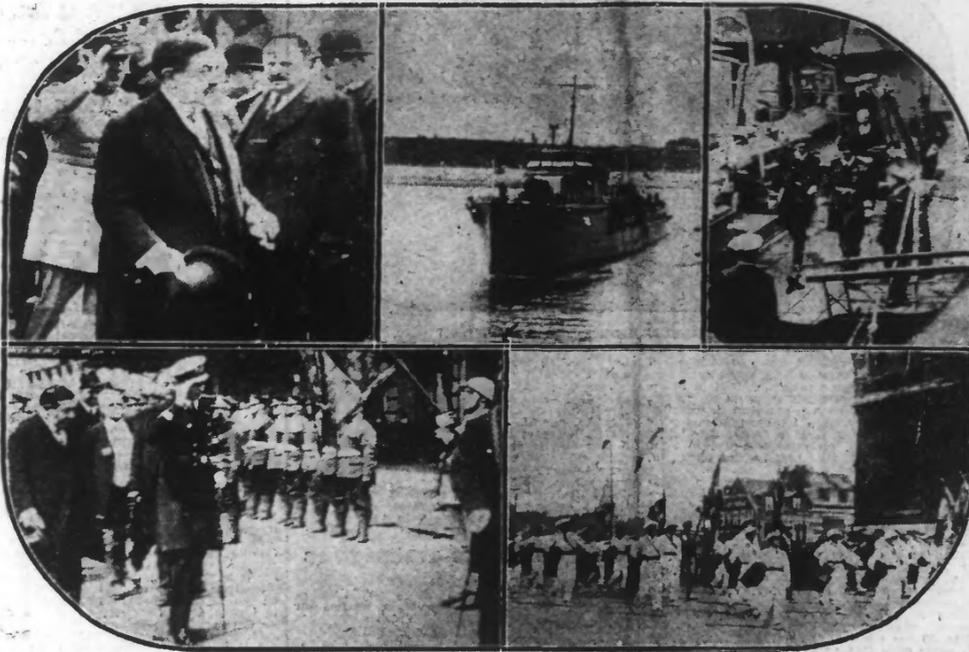
Je crois au contraire que toutes les mères qui entourent leurs enfants de soins et de tendresse applaudiraient à la réalisation de l'idée de mon ami. Et si le Gouvernement récompense les meilleures idées, celle-ci vaudra bien à son auteur les palmes académiques.

E. VERMEERSCH.

LES BELLES JOURNÉES DE LA PENTECOTE

La Cinquantième Fête Fédérale de Gymnastique à Calais

La journée d'hier fut rehaussée par la présence du prince George fils du roi d'Angleterre, et de M. Painlevé, ministre de la Guerre

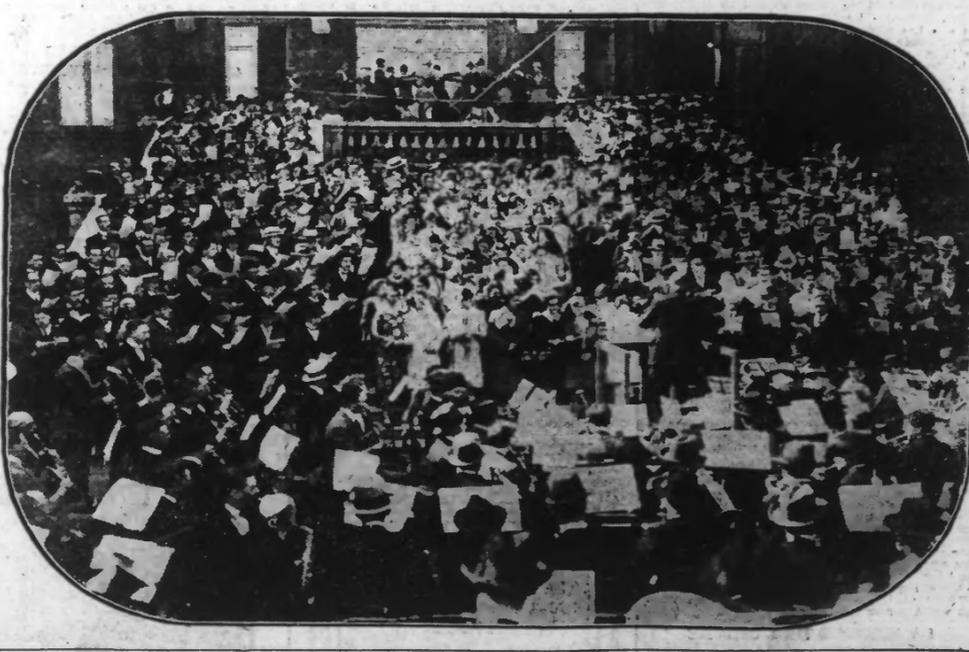


EN HAUT, à gauche : M. PAINLEVÉ, Ministre de la Guerre à son arrivée à la gare maritime de Calais. — Au centre : L'« Ursula », navire de guerre anglais ayant à bord le Prince GEORGE, d'Angleterre, entrant dans le port. — A droite : Le Prince GEORGE (à l'appelant à débarquer). EN BAS, à gauche : M. PAINLEVÉ et le Prince GEORGE passant en revue les gardes d'honneur Anglaises et Françaises, sur le quai de la gare maritime ; à droite : Les gymnastes défilant devant le drapeau fédéral sur la Place de l'Hôtel de Ville de Calais.

Le temps a décliné favorisé la fête fédérale de gymnastique de Calais et la troisième journée a connu, comme la précédente, un splendide soleil. La journée se termina en apothéose par la distribution des prix au Théâtre Municipal. Les réceptions officielles Dès le petit jour ce fut encore le branle-bas dans toute la ville. Les gymnastes se mirent en route de bonne heure pour se rendre aux finales des concours. Avant le défilé, le groupe des gymnastes danois « Athen » qui fut d'ailleurs très applaudi eut un geste heureux qui alla droit au cœur des Calaisiens. Drapeau en tête, le groupe danois se rendit aux Monuments aux morts où elle se recueillit quelques instants.

La Grande Kermesse de Lille

La Fête de la Musique s'est terminée en splendeur



L'EXÉCUTION DE « LYDÉRIO » DANS LA COUR D'HONNEUR DE LA PRÉFECTURE DU NORD, HIER APRÈS-MIDI. — Au premier plan : l'Orchestre ; au second plan : les chœurs mixtes ; au troisième plan, au centre : la figuration en costumes du temps.

Les fêtes de la grande kermesse lilloise ont continué lundi à se prouver réellement fêtes de la musique. Favorisées par le beau temps, elles continuèrent leur ascension vers le succès. La partie capitale de la journée, et nous pouvons dire de ces fêtes, fut l'audition de « Lydério », œuvre lyrique du compositeur Emile Rataz, directeur du Conservatoire de Lille. M. Roger Salengro, député-maire de Lille, et son Conseil municipal, firent bien de mettre à l'honneur le bon et probe musicien qu'est M. Emile Rataz. Il honorèrent, ce faisant, toute une vie consacrée à l'exposition de l'art musical, une vie d'artiste travailleur, modeste, dont le noble dévouement à la musique, dont le talent, sont universellement reconnus et estimés à Lille et ailleurs.

Le double assassinat d'Hérin De graves inexactitudes dans les explications du fils des deux victimes

(De notre correspondant particulier) Valenciennes, 28. — L'horrible tragédie qui se déroula dans la nuit de samedi à dimanche, à Hérin, et dont furent victimes, dans les circonstances longuement relatées par notre journal dans ses éditions de lundi matin, les époux Deglave-Carpentier, riches cultivateurs, a provoqué dans toute la région une vive émotion.

Nous écrivions que le fils des victimes, Joseph Deglave, 24 ans, qui avait pour amie une nommée Lucienne Aubart, dite « Lulu », et sur lequel pesait de fortes présomptions, avait été placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt, dans la soirée de dimanche.

Interrogé pendant de longues heures par M. Dejean de la Balle, juge d'instruction, le chef de gendarmerie Bouvard et le gendarme Bouffiers, Joseph Deglave avait répondu, notamment, qu'il se trouvait samedi soir à Valenciennes et qu'il avait quitté le café Cassel, à Valenciennes, place d'Armes, vers 21 h. 50.

Or, ceci est inexact. Une enquête faite au café Cassel a permis de contraindre l'emploi du temps de Joseph Deglave. Ce dernier a quitté ce café vers 20 h. 30, et depuis, on perd sa trace. Il se promena, dit-il, dans les rues de la ville : il alla même jusque la Pyramide Dampierre. Personne ne l'a vu.

La liaison de Joseph Deglave avec « Lulu »

On se demandait où Joseph Deglave avait pu faire connaissance de Lucienne Aubart, dite « Lulu ». Les recherches ne furent pas difficiles pour élucider ce point. Joseph Deglave connaît cette fille au café Verhaeghe, 10, avenue du Commerce, à Valenciennes. Il y a de cela environ six mois, et depuis, Deglave, pour subvenir aux besoins de la « Lulu », qui lui demandait toujours de l'argent, mena la vie dure à ses parents. Des scènes de famille éclataient fréquemment ; Deglave quitta alors sa famille et s'installa avec sa maîtresse dans une chambre garnie, rue Delsaux.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Le mystère de Paris-Plage La police croit bientôt découvrir le coupable

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL) Les fêtes de la Pentecôte se sont passées sans apporter aucun élément sérieux à l'enquête qui continue sur le crime mystérieux de Paris-Plage.

Certains de nos confrères en mal de copie ont annoncé la fin du mystère. En réalité, ils ont dû déchanter, et on attend toujours le coup de théâtre, théâtralement annoncé.

Hier lundi, les policiers n'ont pas chômé. MM. Garutiger et ses collègues ont vérifié une piste de cycliste bloqué dans la région de Cuesq, Irépid, et jusqu'à la pointe du Fouquet.

Leurs recherches ne semblent pas avoir été couronnées du succès espéré. Dans l'après-midi, M. Garutiger a conféré avec M. Mommessin, juge d'instruction. Aujourd'hui mardi, les policiers vont se remettre en campagne.

Ces jours derniers, ils ont beaucoup réfléchi et beaucoup pesé les faits. Quand nous leur avons demandé s'ils avaient découvert la vérité avec ténacité, nous entendons par là qu'ils vont revenir sur certains points de l'enquête, et notamment sur des interrogatoires qui — par la force des choses — ont été très succincts.

Nous croyons savoir, d'autre part, que de nouveaux éléments d'enquête vont surgir. Des renseignements sont attendus, en effet, qui pourraient bien aider à faire découvrir le coupable.

En tout cas, on travaille fermement, ce qui fait dire qu'on ne doit pas désespérer.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Le XXXIV^{ème} Concert radiophonique du « Réveil du Nord »

Les artistes qui y participeront

C'EST demain, mercredi 30 mai, à 19 heures 30, que sera diffusé par la Station Radio P. T. T. Nord de Lille, le 34^{ème} Concert Radiophonique offert par notre journal.

Voici les artistes qui participeront à cette soirée : L'Orchestre Radio P. T. T. Nord, sous la direction de M. Hespel.

M^{me} A. Van Der Verst, soprano, professeur de chant, 1er Prix du Conservatoire de Lyon.

M^{me} Marcel Polvent, pianiste virtuose, lauréate des Conservatoires de Lille et de Fémina de Paris.

M. Edouard Desobrie, clarinetiste, élève de M. Capelle.

M^{me} Martine Hayem, pianiste répétitrice de l'Opéra de Lille.

M. Auguste Labbe, chroniqueur patoisant du « Réveil du Nord ».



Le Compagnon de chaîne par Georges Pratel.

EN 5^e PAGE. — Le « Réveil Agricole » : Les planteurs de betteraves et la coopération ; La Basse-Cour ; L'Alimentation du pousin ; Comment utiliser nos produits ; Echos et Informations.

Le premier Paris-Avlon cycliste a été gagné hier lundi, par J. Declercq devant Verschatre, tous deux sur cycle D. E. M.



EN HAUT : La joyeuse arrivée de vainqueur Jérôme DECLERCQ. — EN BAS, à gauche : Le premier J. DECLERCQ, d'Iwuy ; à droite : le second : VERSCHATRE, de Lens.

(LIRE LE COMPTE RENDU DÉTAILLÉ EN « JOURNÉE SPORTIVE »)